#### **Auxiliaire ambulancier**

#### **Financement**

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CHU DE POITIERS-IRFPS-(IFSI-IPDE-IFMEM-IFE-IFMK-IFCS-IADE-IFAS-IFA-CFARM) — POITIERS (7302042) Vanessa FERNANDES

Vanessa FERNANDES 05.49.44.30.41 sec.ifa@chu-poitiers.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Apporter aux participants les connaissances dans les domaines de l'hygiène, la déontologie, la manutention, les règles de sécurité du transport sanitaire et l'acquisition des gestes d'urgence pour mieux appréhender leurs rôles auprès des patients, - Développer les connaissances pratiques par des exercices portants sur la manutention des patients et les règles d'hygiène adaptées aux véhicules et aux locaux, - Informer des supports et outils nécessaires à la gestion de leurs missions quotidiennes en lien avec l'environnement sanitaire, - Apporter aux participants les compétences liées à la prise en charge des urgences, et les gestes et soins d'urgence de niveau 2, - La méthodologie et les outils utiles à la compréhension du monde hospitalier en lien avec les entreprises de transports...

## Contenu et modalités d'organisation

Consulter l'organisme IFA 86 au 05 49 44 30 41 Conformément à l'arrêté du 11 avril 2022 « relatif aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'ambulancier », le programme de la formation d'auxiliaire ambulancier se déroule sur 70 heures + 21 heures d'AFGSU2, et les enseignements sont répartis comme suit : Cette formation de 91 heures au total porte sur l'hygiène, les principes et valeurs professionnelles, la démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients, les principes d'ergonomie et les gestes et postures adaptés lors des mobilisations, des aides à la marche, des déplacements et des portages ou brancardages, et les règles du transport sanitaire. Cette formation est délivrée par les instituts de formation autorisés pour la formation au diplôme d'Etat d'ambulancier. Lorsque le directeur de l'institut de formation constate, en accord avec l'équipe pédagogique ayant réalisé la formation de 70 heures, que les compétences acquises ne permettent pas d'exercer en tant qu'auxiliaire ambulancier, l'attestation de formation n'est pas délivrée. Cette décision est motivée par écrit et notifiée à la personne ayant suivi la formation + l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

### Validation(s) Visée(s)

Auxiliaire ambulancier - Sans niveau spécifique

# Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

#### Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00261067	du 07/03/2022 au 18/03/2022	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS		Non éligible	FPC
	du 02/05/2022 au	D. W. (00)	(7302042)  CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK-		Non	FPC
00261068	13/05/2022	Poitiers (86)	IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	éligible		

00320860	du 10/10/2022 au 26/10/2022	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	Non éligible	FPC
00328018	du 27/02/2023 au 15/03/2023	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	Non éligible	FPC
00342600	du 24/04/2023 au 12/05/2023	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	Non éligible	FPC
00353008	du 26/06/2023 au 12/07/2023	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	Non éligible	FPC
00361980	du 11/09/2023 au 27/09/2023	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	Non éligible	FPC
00361982	du 06/11/2023 au 22/11/2023	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	Non éligible	FPC
00412416	du 26/02/2024 au 13/03/2024	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	Non éligible	FPC

00412417	du 16/04/2024 au 03/05/2024	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	Non éligible	FPC
00412432	du 17/06/2024 au 03/07/2024	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	Non éligible	FPC
00412433	du 09/09/2024 au 25/09/2024	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	Non éligible	FPC
00412434	du 04/11/2024 au 21/11/2024	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	Non éligible	FPC
00512368	du 06/01/2025 au 22/01/2025	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	Non éligible	FPC
00571167	du 19/05/2025 au 05/06/2025	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	Non éligible	FPC
00571177	du 12/11/2025 au 28/11/2025	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS- IRFPS-(IFSI-IPDE- IFMEM-IFE-IFMK- IFCS-IADE-IFAS-IFA- CFARM) – POITIERS (7302042)	Non éligible	FPC

00656441

du 02/03/2026 au 18/03/2026

Poitiers (86)

CHU DE POITIERS-IRFPS-(IFSI-IPDE-IFMEM-IFE-IFMK-IFCS-IADE-IFAS-IFA-CFARM) – POITIERS (7302042)

Non éligible

